

16 Provinces

Ogooué-Ivindo/Département de l'Ivindo/Makokou/Employabilité des jeunes

Le Prodece expliqué aux autorités et aux opérateurs économiques

Vianney MADZOU
Makokou/Gabon

Le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE), Hans Ivala, a, le 13 décembre dernier, édifié les autorités et les opérateurs économiques de l'Ogooué-Ivindo sur le bien-fondé du Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece).

LA salle des réunions du gouvernement de Makokou a prêté son cadre dernièrement à une réunion entre le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE), Hans Ivala, les autorités politiques et administratives, dont le préfet du département de l'Ivindo, Sylvain Mayeni et les représentants des entreprises installées dans la province. A l'ordre du jour, la présentation du *Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece)*. M. Ivala a saisi cette occasion pour présenter la structure qu'il dirige - l'ONE n'est pas



Photo : Vianney Madzou

Le DG de l'ONE, Hans Ivala a édifié...

encore représenté dans l'Ogooué-Ivindo -, en déclinant les missions qui lui sont assignées. Il s'est ensuite employé à expliquer que le Prodece est un projet élaboré par le gouvernement en partenariat avec la Banque mondiale visant à améliorer l'employabilité des jeunes. Le DG de l'ONE a indiqué que le Prodece, prévu pour être lancé dans tout le pays, l'a déjà été, de manière pilote, à Libreville, Franceville et Port-Gentil. Il s'est dit satisfait des résultats obtenus

jusqu'ici, vu que les objectifs visés cette année sont largement dépassés. « Il s'agissait de placer 2600 jeunes et nous en sommes à 3 900 placés en entreprises », a-t-il fait savoir. Le Prodece constitue, à n'en point douter, une aubaine certaine pour la jeunesse ogivine qui, comme celle de l'ensemble du pays, se trouve confrontée à l'épineux problème du chômage. Le projet propose trois dispositifs à ces jeunes, a dévoilé le DG.



Photo : Vianney Madzou

... les responsables administratifs dont le préfet de l'Ivindo, Sylvain Mayeni, sur le bien-fondé du Prodece.

Le premier concerne les jeunes âgés de 16 à 24 ans sans qualification et sans diplôme. Ils sont pris en charge dans le pan du projet dénommé Dual, qui leur propose une éducation alternée incluant 75% de pratique et 25% de théorie. Ils en sortent ainsi avec un métier et un certificat ou une reconnaissance diplômante. Le deuxième dispositif concerne les jeunes de 24 à 34 ans ayant un diplôme ou une qualification et consistant à les placer en entre-

prises pour un stage de six mois renouvelables. A ce niveau, Hans Ivala a tenu à préciser aux opérateurs économiques que les subsistances allouées à ces jeunes, à hauteur de 80 000 francs sont entièrement prises en charge par le projet. Ces jeunes sont par ailleurs déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et passent une visite médicale d'aptitude obligatoire, prise en charge également par le projet. Le dernier volet du Prodece concerne des stages de per-

fectionnement, une formation de courte durée pour une adaptation au poste. Comme on peut l'imaginer, ce sont particulièrement les deux premiers pans du projet qui traduisent mieux les attentes de la province, où l'on trouve un nombre élevé de jeunes sans qualification, ni diplômes. Ils sont également un nombre non négligeable qui ont une qualification, mais peinent à avoir un premier emploi. Des stages en entreprises pour une première expérience sont donc les bienvenus pour ces derniers.

Le DG de l'ONE a annoncé une deuxième mission dans le chef-lieu de l'Ogooué-Ivindo, le mois prochain. Pour, cette fois, sensibiliser les principaux concernés, les jeunes, à l'opportunité que représente pour eux le Prodece, l'ONE, qui n'est pas représenté dans la province, s'active à pallier ce manquement. Deux bureaux devant abriter, dans un premier temps, ses services au niveau de la province sont en voie d'aménagement au Centre professionnel de Makokou.

... filière pêche...

Du matériel pour 176 opérateurs

VM
Makokou/Gabon

La ministre de la Pêche et de la Mer, Clémence Loupdi, a présidé la cérémonie de clôture du séminaire de renforcement des capacités des pêcheurs artisanaux, au cours de laquelle des kits ont été remis aux opérateurs de cette filière.

UNE semaine durant, les pêcheurs artisanaux de l'Ogooué-Ivindo ont pris part à une formation dispensée par les techniciens du ministère de la Pêche, dans l'enceinte de l'ancienne école de santé de Makokou. Ils étaient, au total, 176 participants dont 34 femmes.

L'équipe pluridisciplinaire de formateurs mobilisée à cet effet s'est attelée à améliorer



Photo : Vianney Madzou

Clémence Loupdi, ministre de la Pêche, souhaite que la formation reçue par les pêcheurs impacte positivement leurs productions.

les connaissances des participants sur la loi et la réglementation de l'activité de pêche en vigueur au Gabon, l'organisation en associations et en coopératives, le montage et la réparation des filets de pêche et, enfin, les bonnes pratiques d'hygiène dans le conditionnement, la transformation et le trans-

port des produits de la pêche. Ce séminaire de renforcement des capacités des pêcheurs artisanaux continentaux concerne l'ensemble du pays, a indiqué la ministre de la Pêche. Il est la conséquence d'une « étude socio-économique des communautés rurales exécutée



Photo : Vianney Madzou

Les kits offerts à chacun des 176 pêcheurs artisanaux ayant pris part au séminaire.

en 2008 dans le cadre du Plan directeur de développement intégré (PPDI) de la pêche artisanale et de l'aquaculture continentale», a expliqué Clémence Loupdi, ministre de la Pêche. Elle a indiqué que cette étude avait, en effet, montré que « le faible niveau de production des

acteurs du sous-secteur de la pêche artisanale continentale était lié à un investissement de base inadéquat et à une insuffisance d'organisation des acteurs impliqués. » Le renforcement des capacités des pêcheurs artisanaux de l'Ogooué-Ivindo, province offrant des atouts im-

portants en matière de pêche, devrait donc permettre une augmentation substantielle de la production. C'est du moins ce qu'espère la patronne du département de la Pêche, qui a exhorté les acteurs à « mettre à profit les connaissances acquises pour améliorer la contribution de ce sous-secteur à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Ogooué Ivindo. »

Mme Loupdi a, enfin, assuré les pêcheurs quant à l'accompagnement permanent de l'administration dont elle est la première représentante, « aux travers de soutiens divers, avec l'appui des partenaires au développement. »

Aussi, a-t-elle remis à chacun des 176 pêcheurs ayant pris part au séminaire, un kit comprenant une glacière, un filet et d'autres outils nécessaires à l'exercice de leur activité.

... et aussi...

Du matériel informatique à la direction provinciale de la Pêche

V.M.
Makokou/Gabon

ARRIVEE à Makokou pour présider la cérémonie de clôture du séminaire de renforcement des capacités des pêcheurs artisanaux continentaux de la province de l'Ogooué-Ivindo, la ministre de la Pêche et de la Mer en a profité pour s'enquérir des

conditions de travail de ses collaborateurs. Le directeur provincial, Jean-Pierre Opimba, seul fonctionnaire de son administration, essaie de faire ce qu'il peut avec cinq collaborateurs de la main d'œuvre non-permanente. Dans un bâtiment qui connaît des problèmes d'étanchéité et le manque criant de matériel. Conséquence, M. Opimba ne peut travailler efficacement. Autres difficultés, l'adminis-

tration est dépourvue de matériel informatique. Tout comme elle ne dispose pas de véhicule lui permettant d'entrer en contact avec les pêcheurs disséminés dans les quatre départements de la province. Pour parer au plus pressé, la ministre de la Pêche, Clémence Loupdi, a fait un don de matériel informatique à la direction provinciale de la Pêche. Les ordinateurs, imprimantes et accessoires

remis devraient faciliter le travail de Jean-Pierre Opimba et ses collaborateurs, quand bien même l'essentiel pour eux se trouverait sur le terrain. La ministre a pris l'engagement de voir, dans la limite des moyens de son département, comment apporter d'autres réponses aux problèmes bloquant le bon fonctionnement de son administration dans l'Ogooué-Ivindo.



Photo : Vianney Madzou

Mme la ministre remettant au directeur provincial de la Pêche une dotation en matériel informatique.